

FICHE PROGRAMME DÉTAILLÉE

ORGANISER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU CSE



ALAIN ANTOINE
CABINET D'AVOCATS



OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le participant est capable :

- Expliquer le cadre réglementaire des élections professionnelles
- Piloter la préparation des élections du CSE
- Piloter la gestion des élections
- Anticiper et gérer les contentieux relatifs aux élections

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

8h45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS AUTOUR D'UN CAFÉ

9h00 : Démarrage de la formation :

➤ CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

- Mesurer la représentativité des organisations syndicales
- Cadre réglementaire

➤ PILOTER LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

- Les étapes
- L'organisation matérielle

➤ PILOTER LA GESTION PRATIQUE DES ÉLECTIONS

- Procéder au dépouillement
- Attribuer les sièges
- Identifier les étapes qui suivent les élections

➤ ANTICIPER ET GÉRER LES CONTENTIEUX RELATIFS AUX ÉLECTIONS

- Identifier les moyens de prévenir les risques de contentieux
- Faire face à un contentieux

16h30 : Questions/réponses

16h50 : Remplissage de la fiche d'appréciation

17h00 : Fin de la formation

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Formation en présentiel et possibilité en distanciel sur demande

- ❖ Remise d'un support pédagogique à chaque participant
- ❖ Feuille d'émargement
- ❖ Formation animée par Maître Alain ANTOINE, avocat spécialiste en droit du travail et de la protection sociale
- ❖ Remise d'une attestation de fin de formation



DATE ET DURÉE DE LA FORMATION :

A DÉFINIR
1 journée

LIEU DE LA FORMATION :

Bâtiment Lizine SAVANNA
Centre d'affaires
14, rue Jules Thirel – ST PAUL

ACCESSIBILITÉ AUX PSH :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et la salle de formation est adaptée aux PMR.

Pour plus d'information, merci de contacter Mme Gladys TCHOUTA au 06 93 40 27 33 ou par mail formation.antoine@avocat.reunion.fr

NOUS CONTACTER :

☎ : 02 62 21 46 00

✉ :

formation.antoine@avocat.reunion.fr